

## Résumé

**Déplacement des paiements de transfert fédéraux.  
Exploration du concept et de la pratique : l'exemple de la Fondation  
canadienne des bourses d'études du millénaire**

*Février 2008*

L'auteur explore le concept de déplacement des paiements de transfert fédéraux. Selon certaines critiques, le phénomène serait apparu suite à la création de la Fondation. L'auteur s'est donc fixé comme objectif d'évaluer la question du déplacement compte tenu de la création de la Fondation, dans un contexte intergouvernemental plus vaste.

Après avoir analysé l'historique des programmes de paiements de transfert fédéraux et dressé une typologie de différents transferts, l'auteur examine 23 programmes de paiements de transfert fédéraux à des fins particulières (y compris la Fondation), sélectionnés dans une liste initiale de 80 programmes, dans le but d'évaluer la façon dont le déplacement a été abordé. Il a constaté que sept des 23 ententes (y compris celle concernant la Fondation) contenaient des dispositions destinées à s'assurer que le versement des fonds fédéraux n'entraînerait aucun déplacement des dépenses provinciales; trois de ces sept ententes s'accompagnaient aussi de très solides dispositions exécutoires (dont deux sont liées à des dépenses d'infrastructure). Pour les 16 autres cas, il n'y avait aucune clause antidéplacement.

Pour ce qui est de la Fondation, le simple fait que le déplacement soit une question importante sur la liste des priorités distingue la Fondation de bon nombre des 22 autres programmes de transfert évalués. En conclusion, la Fondation se compare avantageusement, dans une perspective antidéplacement, à d'autres programmes de transfert direct, ce qui n'est pas le cas pour deux programmes touchant à l'infrastructure. Dans l'ensemble, par rapport aux 22 autres programmes de l'échantillon, la Fondation se situe bien au-dessus de la moyenne.